



EMPLOI OCCASIONNEL

BRIGADIÈRE OU BRIGADIER SCOLAIRE

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

C'est d'abord parce que tu aimes les enfants et que tu tiens à leur sécurité que tu peux devenir brigadier/brigadière scolaire. Aucune formation n'est requise. L'essentiel c'est d'être en bonne condition physique, d'exercer son jugement, d'être prudent et vigilant pour protéger les écoliers. L'horaire de travail est conçu avec souplesse pour respecter tes disponibilités. Allez, fais partie de notre escouade pour sécuriser les petits!

ENVOIE-NOUS TA CANDIDATURE!

Fais parvenir ton curriculum vitae dès maintenant!

Par courriel à :

offreemplois@rouyn-noranda.ca

Salaire : 17,71 \$ par traverse

Horaire de travail : En fonction de vos disponibilités (maximum 25 traverses par semaine).

Assurer une présence maximale de 25 minutes (selon les traverses).

Période d'emploi : En lien avec le calendrier scolaire.

TES RESPONSABILITÉS

- Évaluer la circulation, choisir le moment opportun pour autoriser la traversée des écoliers et interrompre, de façon sécuritaire, la circulation au moyen de son panneau d'arrêt.
- Accompagner les enfants afin de prévenir les accidents de la circulation.
- Être vigilant afin d'assurer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et ainsi éviter les accidents.
- Informer les enfants sur le respect des règles de sécurité.
- Prêter secours à une personne dont la vie est en danger.

LES COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCES RECHERCHÉES

- Aucune formation requise.
- Être en bonne condition physique.
- Assurer son transport jusqu'à la traverse scolaire à laquelle tu seras affecté.

AS-TU LE PROFIL?

- Tu as un bon sens de l'observation, tu es vigilant et tu fais preuve de prudence.
- Tu es responsable et ponctuel.
- Tu es autonome et tu possèdes un bon sens du jugement.